

THIERRY JAKUSIC,

ingénieur HSE chez ArcelorMittal France Méditerranée

« Nous voulons éradiquer tous les comportements à risques. »

Dans le cadre de sa mission d'ingénieur HSE chez ArcelorMittal France Méditerranée, Thierry Jakusic est au plus près du terrain. Il n'a de cesse de travailler sur les comportements afin de supprimer tous ceux qui pourraient être dangereux.

Vous êtes un expert en charge de la prévention des risques chez ArcelorMittal. Comment êtes-vous «tombé» dans la santé et sécurité au travail ?

Après un BTS en mécanique/automatismes industriels, j'ai obtenu un diplôme d'ingénieur en génie industriel à Polytech Marseille. Je n'ai donc pas à l'origine de diplôme ou formation HSE (hygiène, sécurité, environnement). C'est dans le cadre de mon premier emploi que j'ai été amené à me pencher sur les questions liées à la prévention des risques professionnels et la santé sécurité au travail, en tant que consultant/formateur à l'Apave, à Marseille, notamment. Lors de ces premiers contacts avec la SST, dans un contexte qui voyait se mettre en place la prévention des risques et le Duer dans les entreprises, je me suis investi dans la sécurité, dans la formation et dans la prévention pour en venir, depuis vingt ans, à participer à la prévention des risques en tant que préventeur HSE.

Pouvez-vous nous présenter le contexte dans lequel vous intervenez ?

Au sein d'ArcelorMittal Méditerranée, mon domaine d'intervention se concentre à Fos-sur-Mer, soit 2500 salariés et plus de 1500 sous-traitants mais aussi les 200 salariés de notre site de Saint-Chély. Les activités industrielles concernées tournent autour de la production de plus de 150 types d'acier plat pour les clients de notre entité. Nous sommes donc confrontés à des risques lourds. Ceux qu'on rencontre couramment dans la métallurgie. Pour ces raisons, la prévention des risques et la santé et sécu-



THIERRY JAKUSIC,

rité au travail constituent une priorité pour le groupe et sa direction. Toutes les actions engagées en matière de prévention ont pour objectif d'impliquer 100 % du personnel, mais aussi nos sous-traitants, dans notre démarche prévention, pour faire respecter nos standards SST. Afin, via diverses actions, initiatives, d'éradiquer les comportements non sécuritaires et de faire de tous les collaborateurs des acteurs de leur sécurité et de celle de leurs collègues.

Comment s'organise la prévention des risques chez ArcelorMittal? Comment vous positionnez-vous au sein de cette organisation?

Je dépends du département sécurité usine qui est dirigé par David Aubry qui est rattaché à la direction du site. À cela s'ajoute un réseau de préventeurs répartis dans les départements opérationnels : soit une dizaine de préventeurs rattachés directement aux chefs de départements (dont Saint-Chély-d'Apcher). Nous disposons aussi d'un département GIP-Ri «risques industriels» et des services transverses (dont un service médical, un service QHSE, un service Communication et un service formations) avec lesquels nous travaillons sur les aspects santé et sécurité. En ce qui concerne mon positionnement, j'interviens donc en tant préventeur au sein du département sécurité usine, avec pour périmètre d'action les usines de Fos et de Saint-Chély. Je suis identifié comme référent sur les standards sécurité suivants : gaz, risque Atex, espaces confinés, travail en hauteur, management des sous-traitants. Par ailleurs, après l'élection d'ArcelorMittal au sein du comité de pilotage du Gies (Groupement interentreprises de sécurité) du Mase Méditerranée-Giphise, j'ai été désigné pour représenter nos usines et présider le comité de pilotage du Gies.

Revenons-en à la prévention au sein d'ArcelorMittal France Méditerranée. Comment est-elle définie?

Au niveau du groupe, la politique de prévention est définie à partir de notre revue de Direction dont les axes sont retranscrits dans notre PAD (Plan actions département) usine et notre projet Cap 25. Cela permet de définir la stratégie prévention du groupe, avec une certaine flexibilité, afin de pouvoir adapter ce cadre aux spécificités des sites. Par ailleurs, le groupe dispose de standards de sécurité, les Règles d'or, avec lesquelles on ne peut transiger et qui font l'objet d'une évaluation constante, d'une cotation allant de 0 à 5 afin de s'assurer que les impératifs prévention sont bien traités et les actions demandées

bio express

12 juillet 1998 :
Obtention diplôme d'ingénieur.

1^{er} novembre 2011 :
Arrivée au département sécurité ArcelorMittal.

4 avril 2019 :
Lancement officiel de la formation Espaces confinés Mase Med Giphise.

prises en place. D'une manière générale, au sein du groupe, la santé et la sécurité sont nos priorités depuis des années et notre engagement en ce sens est quotidien, impliquant l'ensemble des salariés de nos deux sites et des sociétés partenaires. Par exemple, nous avons lancé la démarche «Sentinelle» orientée vigilance partagée afin d'éliminer les comportements à risques en faisant en sorte que toute personne travaillant pour ArcelorMittal soit capable de signaler à un collègue ou un prestataire qu'il ne respecte pas les standards sécurité ou qu'il risque de se mettre en danger pour telle ou telle raison. Nous avons aussi mis à disposition de tout le personnel un vaste programme de formation (quatre semaines par salarié), «Take care», démarré en 2016, et qui nous permet de former tous nos salariés sur les comportements à risques, pour leur propre sécurité et celle de leurs collègues. Tout cela a porté ses fruits puisque le résultat du travail de prévention mené collectivement est d'avoir réussi à diviser notre taux de fréquence accident par quatre en dix ans sur le site de Fos. Mais bien évidemment le seul objectif acceptable est le zéro accident.

Comme de nombreuses entreprises, ArcelorMittal fait appel à des sous-traitants. Comment les accompagnez-vous, les aidez-vous, pour qu'ils respectent vos standards de sécurité?

Nous avons mis en place un processus de parrainage du top 30 de nos sous-traitants. C'est-à-dire celles qui ont le plus de personnels présents sur nos sites, ou qui présentent des risques importants de par leur activité. Dans le cadre de ce parrainage, chaque préventeur d'ArcelorMittal mais aussi chaque membre du comité de direction parrainent trois ou quatre entreprises et les accompagne pour déployer des actions de fond en matière de prévention, tout en étant présent sur le terrain pour les aider. Par ailleurs, tous les trois mois, nous organisons une réunion qui rassemble nos propres HSE et leurs homologues chez nos sous-traitants afin de partager leurs retours d'expérience, leurs bonnes pratiques, leurs démarches et aborder des pistes d'amélioration.

Plus personnellement, à votre niveau, avez-vous élaboré des actions particulières, sur des risques spécifiques ou des situations particulièrement à risques?

En 2018, partant du constat qu'il n'existait pas de formation obligatoire pour les interventions en espaces confinés, hormis les recommandations Catec et de l'INRS, j'ai mis en place un groupe de travail collabo-



Nous veillons particulièrement à accompagner nos sous-traitants en matière de prévention des risques pour qu'ils puissent se conformer à nos standards sécurité.»

THIERRY JAKUSIC, ingénieur HSE chez ArcelorMittal France Méditerranée



ratif impliquant ArcelorMittal, donc, ainsi que Sade, Suez, le MMG (Mase Méditerranée Giphise) et des représentants des entreprises utilisatrices (EU) et les entreprises extérieures (EI) afin de réfléchir à l'élaboration d'un cahier des charges et d'un programme pédagogique pour une formation travaux en espaces confinés. Formation à l'issue de laquelle les salariés peuvent recevoir une qualification ECV (espace confiné vie) et ECI (espace confinés intervenants) valable cinq ans sur l'ensemble des sites MMG et répondant aux obligations de l'employeur de former et d'informer les salariés sur les risques auxquels ils sont soumis. Cette démarche a particulièrement été appréciée et nous a permis de passer un cap en prévention.

Vous avez aussi travaillé à la mise en place d'outils permettant de mieux analyser et gérer les risques liés aux interventions sur toitures. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Les travaux sur toitures, comme les travaux en espaces confinés, induisent des risques sérieux qui impliquent des règles de sécurité précises et une préparation exigeante du chantier et de l'intervention. Dans le cas des travaux sur toitures, nous avons réfléchi aux moyens qui nous permettraient d'analyser les risques de manière précise grâce à un outil pour gérer la sécurité de ce type de travaux. Par exemple, à l'instar de ce que nous avons préconisé pour les interventions en espaces confinés, nous avons recommandé la mise en place d'une «sentinelle toiture» dont le rôle de vie permet de contrôler les entrées et sorties sur les toitures, de s'assurer que les intervenants restent attachés en permanence, et de vérifier que le balisage des zones dangereuses, fait en amont de l'intervention, n'ait pas bougé afin de permettre aux techniciens d'intervenir en sécurité. Cette démarche permet donc de contrôler le respect de l'application des règles. Et ce depuis le début du chantier – le montage – jusqu'à son démontage.

Avez-vous d'autres pistes de réflexion pour améliorer la prévention de certains risques ?

Nous avons travaillé à l'amélioration de la sécurité et gestion des travaux sur cordes. Et de nouvelles procédures sont déjà opérationnelles chez nous. Je

pense qu'il y a là des pistes de réflexion pour accroître la sécurité des cordistes. Notre démarche de travaux sur cordes a été présentée au niveau de l'OPPBTP et de la Carsat et a suscité un réel intérêt auprès du Syndicat français des entreprises de travail en hauteur (Sfeth).

Vous êtes membre du Mase. Que vous apporte l'appartenance à ce vaste réseau de professionnels de la prévention des risques ?

C'est avant tout un espace de partage, d'échanges de bonnes pratiques, de retours d'expérience entre confrères. Il permet aussi de monter en compétences sur différents aspects sécurité, santé, techniques ou en matière de process ; d'harmoniser nos exigences en matière de sécurité et méthodes de travail à destination de nos sous-traitants, pour les aider à monter en compétences sur ces aspects. Par ailleurs, lors de la crise sanitaire, outre nos ressources internes, le réseau a été d'une aide précieuse pour échanger des informations, être tenu au fait d'informations parfois contradictoires... ■

«Un préventeur se doit constamment de réfléchir aux démarches et outils permettant de mieux gérer certains risques, et d'être près du terrain.»



DR

J'aime :

- > Ma passion : la chasse sous-marine et les sensations de l'apnée
- > Ma famille et les vrais amis
- > Approfondir et expertiser les sujets pour mieux définir les actions de prévention
- > Concrétiser des démarches et des actions et les faire vivre sur le terrain avec les utilisateurs

Je n'aime pas :

- > Les pieds paquets et les tripes
- > Le non-respect du travail réalisé
- > Le manque d'humilité